

Les subventions accordées par le Bureau de l'assemblée de la province Sud le mardi 23 mai 2023



Le Bureau de l'assemblée de la province Sud s'est réuni ce mardi 23 mai 2023 pour acter plusieurs projets de délibérations, dans divers secteurs.

Sécurité & Cadre de vie

- **La commune de Nouméa**, dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens, reçoit une subvention de 74 000 000 francs CFP. Cette aide constitue une participation à la mise en œuvre d'actions de sécurité : financement de deux postes de policiers municipaux (aide au fonctionnement) et renfort des moyens de protection et d'intervention de la police municipale, de la brigade canine, du dispositif de vidéo-protection et de l'éclairage public à Ducos (aide à l'investissement).

Agriculture

- **L'association Unité néo-calédonienne de sélection et de promotion des races équines et asines (UPRA équine)**, dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens, reçoit une subvention de 11 000 000 francs CFP pour l'année 2023. Cette aide participe au fonctionnement de l'association, qui assure à la fois l'identification des équidés et le volet génétique pour la filière.

Environnement

- **La Nouvelle-Calédonie**, dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens, reçoit une participation de 5 000 000 francs CFP pour la réalisation de travaux d'entretien du lit mineur de la rivière La Foa. Cette intervention, cofinancée à parts égales par les deux collectivités, vise à faciliter l'écoulement d'eau afin d'éviter une nouvelle dégradation des parcelles agricoles environnantes lors de pluies abondantes.

Culture & patrimoine

- **L'institut d'archéologie de la Nouvelle-Calédonie et du Pacifique (IANCP)**, dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens, reçoit une subvention de 21 000 000 francs CFP. Cette aide participe à la réalisation d'actions et d'interventions en faveur de la protection, de la conservation et de la valorisation du patrimoine archéologique.
- **L'association du cinéma Jean-Pierre Jeunet de La Foa** reçoit une subvention de 500 000 francs CFP pour l'année 2023. Cette aide participera aux actions audiovisuelles et cinématographiques de l'association, qui assure l'animation ainsi que la gestion matérielle et financière du cinéma de La Foa.

Sport

- **L'association Comité territorial olympique et sportif de Nouvelle-Calédonie** reçoit une subvention de 2 500 000 francs CFP. Cette aide participe au fonctionnement annuel du centre international sport et expertise (CISE), qui héberge les sportifs locaux et étrangers mais également des scolaires, des centres de vacances et de loisirs ou des stagiaires dans le cadre de formations professionnelles.
- **L'association Wildbarz_SW** reçoit une subvention de 100 000 francs CFP. Cette aide constitue une participation à l'organisation d'événements sportifs en 2023, dans l'objectif de promouvoir le « street work out », en alliant initiation et concours.
- **L'Association sportive Tiga football** reçoit une subvention de 500 000 francs CFP. Cette aide constitue une participation au déplacement de l'équipe senior de football à la O'league, qui se déroule au Vanuatu du 14 au 28 mai 2023. Championne de Nouvelle-Calédonie 2022, l'association représente le Territoire.

CONTACTS PRESSE

Marc Spisser : 76 18 74 / Mandy Brizard : 81 50 49.

